LE
VOYAGEUR
GENÈVE

CONDITIONS SAFARIS

2027

français

LE
VOYAGEUR
GENÈVE

SAFARIS
LE VOYAGEUR_NICOLAS AMBROSETTI
IDE/CHE-397.595.662

Genève, le 1er janvier 2027

rue muzy 7
1207 geneva
switzerland

www.levoyageur.ch

m_+41 79 205 69 61
t_ +41 22 300 23 04
travel@levoyageur.ch

LE
VOYAGEUR
GENÈVE

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions spécifiques Safaris s'appliquent à tout voyage organisé par LE VOYAGEUR qui comprend un safari, quelle qu'en soit la forme : en véhicule, à pied, en bateau ou en canoë, à cheval, en avion léger ou en montgolfière. Elles s'appliquent quel que soit le pays (notamment Afrique de l'Est et australe, mais aussi Asie ou Amérique latine) et quelle que soit la durée du safari dans le voyage.

1.2 LIEN AVEC LES CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les présentes conditions complètent les Conditions générales de contrat et de voyage 2027 de LE VOYAGEUR (ci-après « CG ») et forment avec elles un tout indissociable : l'une ne s'applique jamais sans l'autre. Tout point qui n'est pas réglé ici est régi par les CG.

1.3 CHAQUE SAFARI A SES PROPRES CONDITIONS.

Les présentes conditions énoncent les règles générales propres aux safaris. Chaque voyage reste toutefois soumis à ses conditions particulières, qui dépendent du pays, des parcs, des camps et lodges choisis, de la saison et des activités réservées : prestations incluses, acomptes, conditions d'annulation, âge minimum, limites de bagages, formalités et recommandations sanitaires. Ces conditions particulières figurent dans votre offre et dans votre espace MYVOYAGEUR.

1.4 ORDRE DE PRIORITÉ.

Conformément au chiffre 1.3 des CG, s'appliquent dans l'ordre :

1) les conditions particulières de votre voyage figurant dans votre offre et dans MYVOYAGEUR ;
2) les présentes conditions spécifiques ;
3) les CG.

2. NATURE D'UN SAFARI

2.1 MILIEU NATUREL.

Un safari se déroule dans des espaces naturels et sauvages, souvent éloignés de toute infrastructure. Le confort, même dans les camps et lodges les plus raffinés, s'adapte à cet environnement : pistes accidentées, longues heures en véhicule, réveils très matinaux, électricité et connexion limitées, présence d'insectes et d'animaux.

2.2 OBSERVATION DE LA FAUNE.

L'observation des animaux dépend de la saison, des pluies, des migrations et du comportement des animaux. Elle n'est jamais garantie. L'absence d'une espèce ou d'un phénomène (par exemple une traversée de rivière pendant la grande migration) ne donne lieu à aucun remboursement.

2.3 SAISONS.

Les saisons influencent l'observation, l'état des pistes, les tarifs et l'ouverture de certains camps. En saison des pluies, certaines zones peuvent être difficiles d'accès, voire fermées. LE VOYAGEUR vous conseille sur la meilleure période, mais ne peut garantir les conditions météorologiques.

2.4 ADAPTATIONS SUR PLACE.

Les conditions météorologiques, l'état des pistes, les déplacements des animaux ou les décisions des autorités des parcs peuvent imposer sur place des changements d'itinéraire, d'horaires, d'activités ou de camp. Le guide décide dans l'intérêt et pour la sécurité des voyageurs. LE VOYAGEUR propose alors une prestation de catégorie équivalente (CG, chiffres 5.3 et 7).

rue muzy 7
1207 geneva
switzerland

www.levoyageur.ch

m_+41 79 205 69 61
t_ +41 22 300 23 04
travel@levoyageur.ch

LE
VOYAGEUR
GENÈVE

3. CE QUI EST GÉNÉRALEMENT INCLUS

3.1 LE CONTENU EXACT DE VOTRE SAFARI EST CELUI INDIQUÉ DANS VOTRE OFFRE.

À titre indicatif, un séjour en camp ou lodge de safari comprend généralement :

- l'hébergement dans la catégorie réservée ;
- la pension complète, et souvent les boissons locales (eau, sodas, bières, vins de la maison, alcools courants) ;
- les safaris en véhicule partagé, généralement deux par jour, avec guide professionnel ;
- les droits d'entrée dans les parcs et les taxes de conservation, lorsqu'ils sont mentionnés dans l'offre ;
- les transferts entre la piste d'atterrissage et le camp ;
- souvent la blanchisserie, selon le camp.

3.2 SAUF MENTION CONTRAIRE DANS VOTRE OFFRE, NE SONT GÉNÉRALEMENT PAS INCLUS :

- les vols internationaux et, selon l'offre, les vols intérieurs ;
- les visas et autorisations électroniques d'entrée ;
- les pourboires (chiffre 15) ;
- les boissons et vins haut de gamme, le champagne et les alcools premium ;
- les activités particulières : vol en montgolfière, permis d'observation des gorilles ou chimpanzés, safaris à pied ou de nuit lorsque le camp les facture à part ;
- le véhicule privé (supplément) ;
- les soins de spa, achats et dépenses personnelles ;
- les assurances (chiffre 7) ;
- toute hausse des taxes de parcs et de conservation décidée par les autorités après la réservation (chiffre 4.3).

4. RÉSERVATION, PAIEMENT ET ANNULATION

4.1 CONDITIONS DES CAMPS ET LODGES.

Les camps et lodges de safari disposent souvent d'un nombre de places très limité. Ils appliquent généralement des acomptes et des frais d'annulation plus élevés que ceux des CG (chiffres 3.6 et 4.3), parfois jusqu'à 100 % dès 60 ou 90 jours avant l'arrivée. Ces conditions figurent dans votre offre et dans MYVOYAGEUR ; elles priment sur le barème général.

4.2 PERMIS.

Les permis d'observation des gorilles et des chimpanzés, ainsi que certains permis d'accès à des zones protégées, sont délivrés par les autorités, nominatifs, non remboursables et non transférables. Ils sont payés intégralement à la réservation. Les autorités peuvent refuser l'accès à un visiteur présentant des signes de maladie, sans remboursement. Une cession du voyage à un autre voyageur (CG, chiffre 4.5) peut être impossible pour ces prestations.

4.3 TAXES DE PARCS ET DE CONSERVATION.

Les droits d'entrée dans les parcs, taxes de conservation et redevances sont fixés par les autorités locales et peuvent changer sans préavis, y compris après votre réservation. Ils sont alors répercutés selon le chiffre 5.1 des CG. Certaines taxes se paient sur place.

4.4 ÉVÉNEMENTS LOCAUX.

La fermeture d'un parc ou d'une route, des inondations, des feux de brousse, des troubles ou des décisions des autorités peuvent empêcher tout ou partie du programme. Ces situations relèvent de la force majeure (CG, chiffres 6.2 et 10.2.2 c).

rue muzy 7
1207 geneva
switzerland

www.levoyageur.ch

m_+41 79 205 69 61
t_ +41 22 300 23 04
travel@levoyageur.ch

LE
VOYAGEUR
GENÈVE

5 VOLS EN AVION LÉGER

5.1 BAGAGES. Les vols intérieurs en avion léger imposent une limite de bagages stricte, généralement 15 kg par personne, bagage à main et matériel photo compris, dans des sacs souples sans roulettes ni armature. Les limites exactes de chaque compagnie figurent dans MYVOYAGEUR (CG, chiffre 14).

5.2 EXCÉDENT. Un excédent peut être refusé à l'embarquement ou nécessiter l'achat d'un siège supplémentaire, à vos frais. Votre poids peut vous être demandé à la réservation pour le calcul de la charge de l'appareil. Les bagages non nécessaires au safari peuvent souvent être laissés en consigne ; renseignez-vous auprès de nous.

5.3 HORAIRES. Les horaires sont indicatifs et dépendent de la météo et de l'état des pistes. Un vol peut comporter des escales non prévues sur d'autres pistes d'atterrissage.

6. SANTÉ ET VACCINATIONS

6.1 CONSULTATION. Les recommandations sanitaires dépendent du pays, de la région, de la saison et de votre état de santé. Elles relèvent de votre responsabilité (CG, chiffre 12). Consultez votre médecin ou un centre de médecine des voyages au moins six semaines avant le départ. LE VOYAGEUR n'est pas habilité à donner des conseils médicaux ; les indications de MYVOYAGEUR sont générales.

6.2 VACCINATIONS. Vos vaccinations de base doivent être à jour. Selon la destination, d'autres vaccins peuvent être recommandés, par exemple contre l'hépatite A, la typhoïde ou la rage.

6.3 FIÈVRE JAUNE. Certains pays exigent un certificat international de vaccination contre la fièvre jaune, pour tous les voyageurs ou pour ceux qui arrivent d'un pays à risque ou y ont transité. Le certificat n'est valable que 10 jours après la vaccination. Sans certificat, l'entrée ou l'embarquement peut être refusé ; les frais qui en résultent sont à votre charge.

6.4 PALUDISME. La plupart des régions de safari se trouvent en zone de paludisme. Un traitement préventif peut être recommandé par votre médecin. Une protection contre les moustiques est dans tous les cas indispensable : répulsif, vêtements longs et clairs dès la fin de l'après-midi, moustiquaire. Toute fièvre survenant pendant le voyage ou dans les mois qui suivent le retour doit faire l'objet d'une consultation médicale immédiate, en signalant votre voyage.

6.5 AUTRES RISQUES. Soleil et déshydratation, poussière, insectes (notamment les mouches tsé-tsé dans certaines régions), altitude pour certains parcs et pour l'observation des primates. Buvez de l'eau en bouteille ou traitée.

6.6 CONDITION PHYSIQUE. Les pistes sont souvent accidentées et les trajets longs, ce qui peut être pénible en cas de problèmes de dos ou de nuque, ou pendant une grossesse. Les safaris à pied et l'observation des gorilles ou des chimpanzés demandent une bonne condition physique : plusieurs heures de marche, parfois sur des pentes raides et en altitude. Signalez-nous lors de la réservation toute condition médicale, grossesse ou mobilité réduite. Certains camps ou activités peuvent exiger un certificat médical ou refuser la participation.

6.7 MÉDICAMENTS. Emportez vos traitements personnels en quantité suffisante, avec une marge, dans votre bagage à main, dans leur emballage d'origine et avec l'ordonnance (idéalement en anglais). Certains médicaments sont soumis à restriction à l'importation. Une trousse de premiers soins personnelle est recommandée.

6.8 ACCÈS AUX SOINS. Les régions de safari sont éloignées des structures médicales. Les camps disposent généralement de premiers secours, mais un problème de santé sérieux peut nécessiter une évacuation, qui peut prendre du temps et coûter très cher.

LE
VOYAGEUR
GENÈVE

7. ASSURANCE ET ÉVACUATION

L'assurance frais d'annulation et d'assistance est obligatoire (CG, chiffre 11). Pour un safari, l'assistance doit couvrir les frais médicaux à l'étranger, le rapatriement et l'évacuation sanitaire, y compris par voie aérienne depuis une zone isolée.

Vérifiez les plafonds de votre police et la couverture des activités particulières (safari à pied, à cheval, montgolfière).

Dans certaines régions, une adhésion à un service local d'évacuation aérienne est incluse par le camp ou recommandée. Votre offre le précise.

8. SÉCURITÉ

De nombreux camps et lodges ne sont pas clôturés : les animaux sauvages peuvent y circuler librement, de jour comme de nuit.

Vous vous engagez à respecter strictement les consignes des guides, rangers et responsables de camp, notamment :

- ne pas vous déplacer seul après la tombée de la nuit et vous faire raccompagner à votre tente ou chambre ;
- ne pas quitter le véhicule, ni vous y lever ou vous pencher au-dehors, sans autorisation du guide ;
- ne jamais nourrir, appeler ni approcher les animaux, et respecter les distances et le silence demandés ;
- ne laisser ni nourriture ni objets attirants dans votre tente ;
- surveiller en permanence les enfants qui vous accompagnent.

Les rencontres avec la faune sauvage comportent un risque inhérent, que LE VOYAGEUR et ses prestataires ne peuvent supprimer entièrement. LE VOYAGEUR décline toute responsabilité pour les conséquences du non-respect des consignes (CG, chiffre 10.2.2 a).

9. ACTIVITÉS PARTICULIÈRES

Les safaris à pied, de nuit, en canoë ou à cheval, l'observation des primates et les vols en montgolfière comportent des risques propres. Ils peuvent être annulés ou écourtés pour des raisons météorologiques ou de sécurité et sont soumis à des conditions d'âge, de santé, de poids ou d'aptitude.

Les prestataires exigent souvent la signature d'une décharge sur place. Vous y participez sous votre propre responsabilité (CG, chiffre 10.3).

Si une activité incluse est annulée par le prestataire, LE VOYAGEUR vous propose dans la mesure du possible une activité de remplacement ou vous rembourse le montant effectivement restitué par le prestataire.

rue muzy 7
1207 geneva
switzerland

www.levoyageur.ch

m_+41 79 205 69 61
t_ +41 22 300 23 04
travel@levoyageur.ch

LE
VOYAGEUR
GENÈVE

10. ENFANTS

De nombreux camps et activités fixent un âge minimum, souvent entre 6 et 16 ans selon l'activité (safari à pied, canoë, observation des gorilles). Certains camps n'acceptent pas les jeunes enfants.

Certains camps imposent aux familles avec de jeunes enfants un véhicule privé, facturé en supplément, afin de ne pas gêner les autres voyageurs. Ces conditions figurent dans votre offre.

La prévention du paludisme et les vaccinations des enfants doivent faire l'objet d'un avis médical spécifique (chiffre 6).

11. FORMALITÉS, DOCUMENTS ET ARGENT

PASSEPORT ET VISAS. Certains pays exigent un passeport valable au moins six mois après le retour et plusieurs pages vierges, ainsi qu'un visa ou une autorisation électronique obtenue avant le départ. Les exigences propres à votre voyage figurent dans MYVOYAGEUR (CG, chiffre 12).

MINEURS. Certains pays exigent pour les mineurs des documents particuliers : acte de naissance, autorisation de l'autre parent lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents. Renseignez-vous auprès de nous avant la réservation.

ARGENT. Le dollar américain est largement utilisé pour les pourboires et les achats dans plusieurs pays d'Afrique. Des billets récents et en bon état sont souvent exigés. Les cartes bancaires ne sont pas acceptées partout et peuvent faire l'objet d'un supplément.

12. TENUE ET BAGAGES

Une liste vous sera remise afin d'optimiser la préparation de votre safari. Néanmoins, prévoyez des vêtements de couleurs neutres (beige, kaki, vert olive). Le bleu foncé et le noir attirent certains insectes, et les couleurs vives dérangent les animaux. Les matins et les soirs peuvent être froids, même en Afrique.

Les vêtements de camouflage sont interdits aux civils dans plusieurs pays.

Plusieurs pays d'Afrique de l'Est interdisent les sacs plastiques à usage unique ; ils peuvent être confisqués à l'arrivée.

L'usage de drones est interdit ou soumis à autorisation dans la plupart des parcs, réserves et pays (CG, chiffre 14).

13. RESPECT DES POPULATIONS, DE LA FAUNE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Demandez toujours l'accord des personnes avant de les photographier, notamment lors de visites de villages. Il est interdit de photographier les installations militaires, policiers, aéroports et bâtiments officiels.

L'achat et l'exportation de produits issus d'espèces protégées (ivoire, peaux, cornes, coquillages, bois précieux) sont interdits et sanctionnés, y compris à votre retour en Suisse.

Les règles des parcs (circulation hors piste, horaires, distances, déchets) doivent être respectées. Les amendes éventuelles sont à votre charge.

rue muzy 7
1207 geneva
switzerland

www.levoyageur.ch

m_+41 79 205 69 61
t_ +41 22 300 23 04
travel@levoyageur.ch

LE
VOYAGEUR
GENÈVE

14 VIE AU CAMP

L'électricité est souvent solaire ou fournie par générateur à certaines heures. La recharge des appareils peut être limitée, et les appareils puissants (sèche-cheveux, fers) souvent inutilisables.

L'accès à Internet et au réseau téléphonique peut être limité, voire inexistant. En cas d'urgence, utilisez le numéro d'assistance indiqué dans vos documents de voyage (CG, chiffre 15).

L'eau est une ressource rare dans de nombreux camps. La blanchisserie peut être soumise à des règles locales.

Gardez vos objets de valeur dans le coffre lorsqu'il en existe un. LE VOYAGEUR n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

15 POURBOIRES

Les pourboires aux guides, pisteurs, rangers et équipes de camp sont d'usage et ne sont pas inclus, sauf mention contraire. Des montants indicatifs figurent dans MYVOYAGEUR (CG, chiffre 15).

16 DROIT APPLICABLE ET ACCEPTATION

Le droit applicable et le for sont ceux du chiffre 17 des CG.

Les présentes conditions sont acceptées en même temps que les CG, lors de la validation de votre offre : signature manuscrite, renvoi en PDF de la page de signature ou validation électronique dans MYVOYAGEUR.

rue muzy 7
1207 geneva
switzerland

www.levoyageur.ch

m_+41 79 205 69 61
t_ +41 22 300 23 04
travel@levoyageur.ch